

FORMULAIRE DE CANDIDATURE ÉDITION 2025**Catégorie Cabinets en services financiers spécialisés en distribution**

Prénom et nom du candidat :

Prénom et nom de la personne qui soumet le dossier :

Titre :

Numéro de téléphone :

Nom de l'entreprise ou de l'unité d'affaires
qu'il/elle dirige :

Courriel :

Le **Top des leaders de l'industrie financière du Québec** vise à célébrer la réussite de personnes qui dirigent un cabinet en services financiers ou une firme inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers qui regroupe minimalement 3 (trois) représentants inscrits et qui est spécialisée en distribution de produits et services financiers ou qui dirigent les activités québécoises d'une filiale de ce genre de firme. Sont admissibles les dirigeants des cabinets et des firmes qui pratiquent dans une ou plusieurs des catégories d'inscription suivantes : Assurance de personnes ; Planification financière ; Assurance collective de personnes. Les leaders nommés par le jury figureront dans la couverture rédactionnelle spéciale de **Finance et Investissement** de février prochain et seront invités au gala.

Cette catégorie vise à reconnaître l'excellence du dirigeant ou de la dirigeante d'un cabinet ou d'un groupe de conseillers. En plus d'accompagner leurs clients et de soutenir les conseillers pour ce faire, il/elle porte la responsabilité d'une entité d'affaires à titre d'entrepreneur et en assume les risques : gestion des adjointes, ressources humaines, technologies, contrats fournisseurs, conformité, marketing, développement des affaires, baux commerciaux, etc.

Le candidat devra démontrer au jury que, sous son leadership, le cabinet qu'il dirige a innové et a géré ses activités en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG). Il doit également expliquer sa vision stratégique et démontrer que le cabinet qu'il dirige a obtenu de bonnes performances sur le plan financier et de la saine gestion. Le candidat doit enfin donner des exemples des effets de son engagement personnel au sein de la communauté et/ou de l'industrie financière.

Veuillez remplir l'annexe, y compris le tableau, qui devrait être saisi de préférence sous forme de chiffrier Excel. ([Cliquez sur ce lien pour trouver ce chiffrier dans vos téléchargements.](#))

Le jury se réserve le droit, mais sans y être contraint, d'accorder une mention spéciale aux dirigeants qui se sont particulièrement illustrés par leurs réalisations personnelles liées :

- aux facteurs ESG ;
- à leur engagement communautaire ou au rayonnement de leur industrie.

Toute l'information soumise est confidentielle et sera utilisée par le jury du Top des leaders de l'industrie financière pour déterminer les gagnants et les finalistes de chacune des catégories ainsi que la Personnalité financière de l'année¹.

Pour être admissible, le candidat doit :

- Diriger un cabinet privé. Les institutions publiques ou parapubliques sont exclues ;
- Avoir une influence significative sur les décisions stratégiques de la société ou de ses activités québécoises ainsi que sur ses résultats financiers ;
- Avoir une bonne réputation et ne pas avoir été reconnu coupable d'infractions ou de faute importante qui compromettraient la perception de sa probité aux yeux du public. Des vérifications seront faites à cet effet ;
- Soumettre sa candidature au plus tard le **20 octobre 2025**, à 17 h. Celle-ci doit être envoyée à l'adresse courriel : **topleaders@newcom.ca**

Pour toute question, veuillez communiquer avec Guillaume Poulin-Goyer au 514 402-4093.

1. Un membre de l'équipe rédactionnelle siégera à titre de membre du jury. Toutefois, les informations recueillies pour l'évaluation des candidatures et celles pouvant faire l'objet de discussions dans ce processus demeurent confidentielles.

Pour que le candidat soit dûment inscrit, le dossier doit contenir :

1. Le formulaire d'inscription ;
2. L'annexe comprenant les informations demandées.

Note : Aucune information relative aux volumes de ventes, au chiffre d'affaires généré ou aux actifs gérés par l'entreprise ne sera considérée par le jury du Top des leaders, en conformité avec la réglementation sur les concours auxquels participent les personnes autorisées, de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI).

ANNEXE : Informations complémentaires à fournir au jury

Voici les critères d'évaluation, présentés par ordre décroissant selon leur importance, qui guideront le jury pour déterminer les finalistes de la catégorie :

1. La gestion des activités tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) ;
2. La saine gestion des risques ;
3. Les indicateurs de performance financière, de satisfaction de la clientèle et du personnel ;
4. L'innovation ;
5. L'influence du dirigeant sur son industrie et son implication personnelle dans la société.

Pour les critères d'évaluation 2 et 3, les candidats sont invités à fournir de l'information complète afin d'aider le jury à faire son choix. Vous pouvez remplir le chiffrer en cliquant sur le [lien suivant](#). Nous reproduisons ici les types d'éléments demandés :

- Nombre de conseillers inscrits auprès des régulateurs québécois ;
- Mesure de l'engagement des conseillers qui est pertinente, comme le taux de rétention des conseillers ou le taux de roulement des représentants ;
- Nombre d'employés ;
- Mesure de l'engagement des employés qui est pertinente, comme le taux de rétention des employés ou le taux de roulement du personnel ;
- Nombre de clients ;
- Mesure de satisfaction des clients qui est pertinente, comme le taux de recommandation net (*net promoter score* ou NPS) ;
- Indicateurs de rentabilité pertinents, comme le rendement des capitaux propres (*return on equity*) et/ou le rendement des actifs (*return on assets*) et/ou la marge bénéficiaire.

Si vous souhaitez apporter des précisions quant aux chiffres présentés, veuillez le faire ici.

Si, pour des raisons quelconques, il était impossible de fournir des informations aussi précises que celles demandées, veuillez fournir d'autres indicateurs pertinents de rentabilité, de croissance des affaires et de gestion des risques/saine gestion.

Vision stratégique. Le candidat peut-il expliquer, en ses propres mots, en quoi consiste sa vision stratégique ? Veuillez fournir des exemples de la façon dont celle-ci se décline concrètement pour les actionnaires, les employés, les clients et/ou les partenaires (fournisseurs, sous-traitants, sociétés ayant noué une entente commerciale, etc.).

ANNEXE : Informations complémentaires à fournir au jury (suite)

Innovation. Comment l'entreprise a-t-elle innové dans les dernières années sous le leadership du candidat ? À quel besoin l'innovation a-t-elle répondu ? Pour chaque innovation, veuillez fournir si possible un exemple chiffré de l'effet de cette innovation sur les activités de l'entreprise (croissance, efficacité des employés, satisfaction de la clientèle, etc.).

Facteurs environnementaux. Veuillez fournir des exemples concrets de la façon dont le candidat a contribué aux réalisations environnementales de son organisation et à l'intégration de la gestion des risques environnementaux sur les opérations et les investissements. Veuillez fournir des indicateurs ESG liés à la gestion des risques (réduction des gaz à effet de serre, réduction de l'empreinte environnementale de l'organisation, etc.).

Facteurs sociaux et de gouvernance. Veuillez fournir des exemples concrets de la façon dont le candidat a contribué aux réalisations sociales et de gouvernance de son organisation. Veuillez donner des informations sur la représentation féminine et des minorités et groupes racisés au sein des membres de la haute direction et du conseil d'administration, sur les pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, sur l'application des meilleures pratiques en matière de gouvernance, etc.

ANNEXE : Informations complémentaires à fournir au jury (suite)

Saine gestion, gestion des risques. Comment l'entreprise a-t-elle fait preuve d'une saine gestion ou d'une gestion adéquate de ses risques dans les dernières années sous le leadership du candidat ? Veuillez fournir un exemple chiffré de l'effet de cette saine gestion sur les activités de l'entreprise (indicateur de saine gestion : ratio de liquidité, indice de solvabilité, autre indicateur pertinent, etc.).

Influence et implication. Donnez des exemples de l'implication sociale du candidat (engagement auprès d'un organisme caritatif, avancement d'une cause pour le bien commun, etc.) et/ou de son influence sur l'industrie financière.

Si vous avez besoin de plus d'espace pour expliquer certains éléments, n'hésitez pas à ajouter un document supplémentaire.

Rappel : la date limite pour soumettre une candidature est le 20 octobre 2025. La soumission de candidature doit être envoyée par courriel à l'adresse : **topleaders@newcom.ca**. Pour toute question, veuillez communiquer avec Guillaume Poulin-Goyer au **514 402-4093**.

Nous vous remercions de nous aider à célébrer les leaders de l'industrie financière du Québec.